



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

Affaire n° 04-20250327

Budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025 Budget principal et budgets annexes

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

28 mars 2025

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 14 mars 2025

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 33
- représentés : 13
- absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à seize heures cinquante-sept minutes, les membres du Conseil municipal de la commune du Tampon se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle des délibérations, sous la présidence de Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Charles Emile Gonthier, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Lechnig, Jean-Pierre Thérincourt, Maurice Hoarau, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Serge Técher, Martine Corré, Véronique Fontaine, Evelyne Robert, Régine Blard, Doris Técher, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Antoine Lebian

Étaient représentés :

Laurence Mondon par Mimose Dijoux-Rivière, Augustine Romano par Marie-Lise Blas, Jean Richard Lebon par Marcelin Thélis, Sylvie Jean-Baptiste par Marie-Claire Boyer, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé par Charles Emile Gonthier, Jean-Pierre Georger par Mansour Zarif, Albert Gastrin par Jacquet Hoarau, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Jean Philippe Smith par Maurice Hoarau, Noëline Domitile par Régine Blard, Nadège Domitile-Schneeberger par Nathalie Bassire, Nathalie Fontaine par Monique Bénard, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

Étaient absents :

Serge Sautron, Eric Ah-Hot, Allan Amony

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Gilberte Lauret-Payet est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 04-20250327

**Budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025
Budget principal et budgets annexes**

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1611-1 et suivants, L.2311-1-1, L.2311-2 à L.2343-2 et L.2312-1 et L.2531-1,
- Vu** la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,
- Vu** le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,
- Vu** la délibération n° 04-20250307 du Conseil municipal en date du 7 mars 2025 retraçant le débat d'orientations budgétaires,
- Vu** la délibération n° 03-20250307 du Conseil municipal en date du 7 mars 2025 sur la situation de la commune du Tampon en matière de développement durable,
- Vu** la délibération n° 02-20250307 du Conseil municipal en date du 7 mars 2025 exposant la situation de la commune du Tampon en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,
- Vu** la délibération n° 03-20230327 du Conseil municipal en date du 27 mars 2025 concernant l'information relative à l'état annuel 2024 des indemnités perçues par les élus siégeant au Conseil municipal,
- Vu** le rapport n° 04-20250327 présenté au Conseil municipal du 27 mars 2025,

Considérant la volonté de la municipalité de poursuivre son action et maintenir ses engagements en dépit du contexte budgétaire très contraint,

Considérant que malgré une diminution significative de ses recettes impactant son épargne et par conséquent sa capacité d'investissement, les crédits prévus en 2025 permettront à la commune de poursuivre la réalisation de sa programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) valorisée à 302 M€ sur la période 2020-2026,

Considérant la décision du Conseil municipal d'abaisser de -5 % les taux de la fiscalité directe locale,

Considérant que le budget primitif 2025 a été élaboré sans intégrer les restes à réaliser et résultats du compte administratif 2024,

**Le Conseil municipal,
réuni le jeudi 27 mars 2025 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions),

Article 1 d'approuver le Budget Primitif de la Ville (Budgets principal et annexes) pour l'exercice 2025 résumé dans les tableaux ci-dessous :

Budget principal

Section	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	182 655 023,00 €	178 082 329,00 €	117 052 856,00 €	101 690 662,00 €	65 602 167,00 €	76 391 667,00 €
Fonctionnement	110 306 061,13 €	112 604 828,00 €	98 306 061,13 €	111 394 328,00 €	12 000 000,00 €	1 210 500,00 €
Total budget	292 961 084,13 €	290 687 157,00 €	215 358 917,13 €	213 084 990,00 €	77 602 167,00 €	77 602 167,00 €

Budget annexe d'irrigation d'eau agricole

Section	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	52 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	- €	26 000,00 €	26 000,00 €
Fonctionnement	184 000,00 €	210 000,00 €	184 000,00 €	210 000,00 €	- €	- €
Total budget	236 000,00 €	236 000,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €

Budget annexe "Activités de loisirs"

Section	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement	98 400,00 €	98 400,00 €	98 400,00 €	98 400,00 €	- €	- €
Total budget	98 400,00 €	98 400,00 €	98 400,00 €	98 400,00 €	- €	- €

LE BUDGET CONSOLIDE

	BP 2025	
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget annexe d'irrigation d'eau agricole	26 000,00 €	210 000,00 €
Budget annexe "Activités de loisirs"	- €	98 400,00 €
BUDGET PRINCIPAL	182 655 023,00 €	111 304 828,00 €
TOTAL BUDGET VILLE	182 681 023,00 €	111 613 228,00 €
TOTAL DES 2 SECTIONS CONFONDUES	294 294 251,00 €	

Article 2 d'autoriser le Maire ou un adjoint délégué dûment habilité, en vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Gilberte Lauret-Payet, 6ème adjointe**

**Par délégation de fonction,
Jacquet Hoarau, 1er adjoint**